L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN 2 DECEMBRE.

Le Procès du Maréchal Bazaine.

PREMIER CONSEIL DE GUERRE, SIÉGEANT AU GRAND TRIANON.

Présidence de M. le duc d'Aumale.

Audience du 11 novembre.

Incidents émouvants — Dépositions des Messins.

Nous sautons sans regret par-dessus de nombreuses dépositions ou lectures de dépositions dont les auteurs sont ou des officiers chargés des munitions ou du réapprovisionnement de la place, ou des gardes d'artillerie qui ont veillé à l'exécution des mesures prescrites. L'impression qui nous reste après ces témoignages est pénible: nous entendons en effet des chiffres tellement énormes pour les munitions que l'excuse de pénurie alléguée nous semble s'évanouir de plus en plus.

Mais un peu de patience; nous allons savoir dans tous ses détails l'histoire de ces tentatives: qui peut mieux nous la dire qu'un Messin?

Aussi, grand est l'intérêt qui s'attache à la déposition de

M. CHAMPIGNEULLES,

le héros de l'audience d'hier.

M. Champigneulles est un homme grand et bien pris, à l'air distingué et intelligent; il porte la barbe et les cheveux longs; nous apprenons qu'il était, comme peintre-verrier, l'associé du célèbre peintre en vitraux, M. Maréchal: il avait beaucoup de relations à Metz, possédant un atelier de photographie qui le mettait à même de voir successivement défiler chez lui toute la ville; et le récit qu'il nous fait d'abord du refus adressé à l'un de ses amis pour la fonte des projectiles est trop pris sur le vif pour ne pas être vrai de tous points.

On sent que les faits dont il a été témoin sont drus et serrés; il propose au conseil de lire toute une kyrielle d'incidents dont il a pris note pendant le blocus; il en a long à dire, comme tous ceux qui ont beaucoup souffert, et à propos de la fonte des projectiles, il esquisse, au milieu de l'attention générale, un tableau saisissant de Metz avant et après "la fatale issue," comme dit M. le président.

La sortie du 26 août n'avait pas abouti, l'émotion était vive dans la ville: l'armée, sortie à quatre heures du matin, était rentrée à midi sans tirer un coup de fusil.

M. Champigneulles, qui est Messin et qui veut avant prix le salut de Metz, a quelqu'un sous la main, M. Girard, ingénieur, qui pourra, lui, fondre des projectiles. A ce sujet, ils vont de concert interroger un général le 28 août et lui font des offres de service. Huit jours se passent sans réponse; mais le temps pressait. Une première lettre présentant la même requête fut envoyée le 8 septembre par M. Champigneulles, puis plusieurs démarches sont faites auprès du maréchal Bazaine pour hâter les choses. Il répondit invariablement: "Soyez tranquilles! J'ai mon plan, nous sortirons par la bonne porte!"

On ne sortait pas, hélas! et l'anxiété des habitants augmentait de jour en jour.

— "J'en étais arrivé à l'exaspération," dit M. Champigneulles.

Il voulut alors faire tirer sa lettre à 200,000 exemplaires pour éclairer la population et l'armée. On l'en dissuada, et il se borna à en envoyer un duplicata à MM. Lebœuf, Soleille, Ladmirault et Changarnier. Il disait dans cet écrit que M. Girard ne demandait aucune rétribution et entendait seulement faire acte de patriotisme.

Enfin, M. Girard fut mandé auprès d'un général, qu'il croit bien être le général Soleille.

— J'ai reçu vos offres, lui dit celui-ci, je loue votre sentiment, mais croyez-moi, c'est bien difficile d'entreprendre ce travail; *il faut sortir de l'école polytechnique pour fondre convenablement un projectile de guerre.*

La réponse est malheureusement textuelle. L'ingénieur insiste, objecte qu'il est sorti des premiers de l'École centrale, qu'il sait son affaire, que la cour est pleine de boulets fondus par lui.

—Ta.... ta.... ta...., reprend le général, vous ne m'ôterez pas ça de là, et il répète sa phrase cabalistique sur l'École polytechnique.

Ces fins de non-recevoir, incompréhensibles dans un moment aussi solennel, étaient vraiment bien faites pour exaspérer les malheureux Messins.

M. Champigneulles nous entraînerait trop loin, si nous écoutions encore ce qu'il dit des vivres. Il a vu, de ses yeux vu, transporter dans le fort de Plappeville *soixante-dix-sept* tonneaux de lard. Depuis quinze jours, on en transportait, lui a assuré un camionneur, et "les casemates du fort en étaient *bourrées, bourrées, bourrées*...."

Croyez-vous que des distributions aient été faites? Pas du tout. L'escorte du général commandant le fort mangeait du son dans l'eau, et trois jours après, trois hommes de la brigade de ce général mouraient de faim.

En vain, M. Champigneulles atteste-t-il l'exactitude de ces faits à un général de ses amis, sur la tête de sa femme et de ses enfants, on ne peut le croire; comment ajouter foi à une telle incurie?

Mais enfin, la preuve, la preuve de ce fait monstrueux?

Le 27 octobre—jour maudit,—les portes des forts sont ouvertes; l'incrédule général voit avec stupéfaction des trésors de lard, de café, de biscuit, d'avoine, de sucre; il doit s'appuyer à un mur pour ne pas succomber à son émotion. Nous passons bien des détails navrants, mais nous citerons encore celui-ci: "Les Prussiens, déclare le témoin, ont vendu très longtemps de ce lard aux habitants, par lots de 7 à 800 francs, à 60 centimes le kilogramme!"

Et hors les murs! où étaient-ils ces formidables travaux de défense qui rendaient la sortie impossible? Les habitants se précipitent, M. Champigneulles en tête. Eh! quoi! *rien!* Pas de travaux, un retranchement haut de 60 centimètres, des canons insignifiants!.... C'était à désespérer les plus courageux, et M. Champigneulles quitte la barre, vivement ému.

Un long frémissement s'élève dans l'auditoire; l'accusé, qui n'a pas quitté des yeux le témoin, parle rapidement à l'oreille de son défenseur.

Le général Jarras revient en scène avec le général Coffinières. Le premier n'a eu à jouer qu'un rôle passif, mais la responsabilité du gouverneur de Metz était grande. Le maréchal ne lui donna presque jamais d'ordre, toute latitude lui était laissée. Il arma les forts, mais pourquoi ne forma-t-il pas le conseil de défense, en introduisant des éléments civils, comme le voulent les règlements militaires?

—"Il n'a pas jugé la mesure nécessaire," répond-il froidement.

Pourquoi, si les rations ne suffisaient pas, n'a-t-il pas fait rentrer les moissons et les fourrages des environs et sortir les bouches inutiles?

—"La chose n'était point praticable, il m'aurait fallu une armée d'agents de police."

Voilà les solides raisons qu'allègue le gouverneur de Metz, et on est profondément étonné de voir avec quelle désinvolture étaient interprétés les règlements militaires.

Quant au coup de la fin, c'est M. le colonel de Villebosy, professeur de fortifications à l'École d'application de Metz qui l'assène avec vigueur. Devant sa déposition, celle du général Coffinières s'écroule de toutes parts; il nie que Bazaine ait jamais songé sérieusement à sortir; il nie l'importance des travaux ennemis.

Mais Me Lachaud guette son homme.

— C'est bien le témoin qui a envoyé une pétition à l'Assemblée, laquelle a été qualifiée par Lefiô, ministre de la guerre?

— Oui, c'est moi; j'ai rempli dans cette circonstance un devoir strict, religieux, répond d'une voix ferme le témoin.

La sortie de Me Lachaud, renouvelée de celle qu'il adressa au colonel d'Andlau, n'a pas été plus heureuse que la première fois.

Audience du 12 novembre.

Encore les intendants!

L'arithmétique militaire est d'une monotonie désespérante; aussi MM. les intendants déposent-ils au milieu de l'indifférence générale.

Cependant où le bât les blesse, c'est sur ce point important: pour régler le rationnement, ils auraient voulu savoir si le maréchal Bazaine avait, oui ou non, l'intention de sortir de Metz. Dans leur pensée à tous, le séjour de l'armée dans la place ne devait être que provisoire, sans se prolonger au-delà de dix ou douze jours. Plusieurs fois ils adressèrent la question au commandant en chef.

Mais Bazaine ne répondit pas!......

Une somnolence douce gagnait tous les bancs et la contagion devenait inquiétante quand nous sommes secoués de notre torpeur par la voix forte et bien timbrée de

M. LE GÉNÉRAL LAVEAUCOUPET,

qui, par ordre de l'empereur, dut quitter la division Frossard, à laquelle il appartenait, et, le cœur gros, revenir à Metz avec sa brigade.

Pauvre général! Comme il narre avec sincérité la douleur qui l'envahit, quand il se vit forcément réduit à l'inaction! Peu à peu, il vit ses troupes se disperser dans la place et dans les forts; on ne lui laissa que son état-major.

—"J'étais annihilé! dit-il avec un gros soupir. Ces deux mois passés à Metz furent longs dans ma carrière."

Puis il ajoute, presque à voix basse, mais pourtant avec fermeté:

—"Je lus chaque jour le règlement du service des places en campagne, et je dois déclarer que *rien n'était fait.*"

Il utilise son inaction, il va et vient d'un fort à l'autre, il observe, il étudie; il se persuade davantage de jour en jour que tout est négligé: ni conseil de défense, ni police organisée, ni ravitaillements extérieurs.

Un jour, il dit au général Coffinières:

— Pour Dieu! Fermez donc vos portes!

— Cela ne dépend pas de moi, lui fut-il répondu; j'ai des ordres.

Et on laissait entrer plus de vingt mille paysans des environs, qui diminuaient d'autant les rations de la place et qui hâtaient le lugubre dénouement.

Mais ce conseil de défense tant désiré fut-il jamais formé? Oui, certes, le 13 octobre: il était bien temps en vérité! Le témoin, règlement en main, alla trouver Bazaine et récusa le mandat qu'on lui offrit, dégageant ainsi sa responsabilité du triste passé où il n'avait en rien trempé.

Le général Laveaucoupet a fait preuve dans toutes ces circonstances d'une volonté héroïque et d'un patriotisme sûr de lui-même. Un moment, il eut une grande joie; Bazaine l'appelait au commandement de Metz.

J'ai cru, d'abord, dit-il avec fougue, qu'il s'agissait de défendre Metz; mais je vis bientôt que le maréchal me proposait le commandement pour maintenir l'ordre et je lui répondis: Le désordre est à son comble dans la ville, vous n'y êtes pas aimé; votre nom a été terni et sali par les journaux de la localité!

Et il déclina une mission qu'un autre a été inhabile à remplir.

En achevant sa déposition, le témoin en proie à une visible émotion, tortille fiévreusement sa barbiche blanche et termine par cette phrase, qui tombe froidement au milieu du prétoire et produit une impression glaciale:

—"J'ai lu et étudié pendant tout mon séjour à Metz les règlements du service des places en campagne: *Je dirai très hautement qu'il n'ont pas été observés.*"

On se rappelle la profonde émotion qu'a laissée mardi le récit pathétique de M. Champigneulles. Il n'était pas seul à Metz, Dieu merci, et en attendant les autres, voici

DEUX PATRIOTES MESSINS,

tous deux anciens membres du conseil municipal de la malheureuse ville, MM. Prost et Bouteiller, qui viennent remuer dans tous les cœurs les fibres les plus sensibles de l'amour de la patrie. Ils récriminent peu, M. Prost surtout, dont la gravité et l'âge inspirent la plus grande sympathie. Ils ont tout vu, eux, ils ont tout subi, plutôt deux fois qu'une; par leur place au rang des édiles, ils étaient à même d'observer de plus près le mal et, par contre, ils souffraient double quand le remède leur semblait impossible.

La salle entière était suspendue à leurs lèvres; pas un bruit, pas un souffle. C'est qu'elle est triste et navrante, cette histoire de Metz-la-Pucelle, brutalement déshonorée par l'ennemi! c'est ce que les larmes qu'ont répandues ces hommes simples et vaillants n'étaient pas des larmes de commande! tout le monde l'a senti, et l'accusé lui-même, dont la pâleur était extrême pendant ces dernières dépositions.

Nous ne pouvons suivre MM. Prost et Bouteiller dans toutes leurs poignantes descriptions. Il faut lire mot par mot ce qu'ils ont dit, et pour ceux qui les ont entendus hier, il y aura plus que la lettre morte du compte-rendu, il y aura l'accent de la voix et les sanglots entre-coupés qui les émouvront à distance.

Le conseil municipal et l'état major de la place vivaient séparément, au lieu d'être en communications constantes pour améliorer la situation; à peine M. le gouverneur Coffinières vint-il trois fois à l'Hôtel de Ville, et encore ce fut pour semer l'épouvante dans Metz et l'effrayer par la menace d'un siége abominable.

Un autre jour, sans respect pour le patriotisme à toute épreuve des Messins, en leur enjoignant de mêler leurs vivres à ceux de l'armée, on ajoute "qu'on espère ne pas devoir employer la force."

On la harcèle, on la fait mourir à petit feu cette vaillante population, et elle envoie une adresse à son maire pour déclarer qu'elle ne craint pas un siége, mais qu'il faut que l'armée sorte; et l'adresse se terminait par ces mots que M. Probst prononce avec un accent indescriptible qui fait passer un frisson:

—"Nous ne voulons pas être la rançon de la paix!..."

L'accent dont il le dit, je ne peux pas l'écrire.

Mais les fausses nouvelles accouraient comme des oiseaux de malheur et tourbillonnaient sur Metz. On se décide à demander des renseignements à Bazaine, qui renvoie à Coffinières, lequel renvoie à Bazaine.

On n'a rien épargné à Metz; toutes les agonies de la Passion, elles les a souffertes. Et Bazaine, que répond-il? Ses paroles sont tellement encourageantes qu'on les atténue avant de les porter à la connaissance de la population.

— Et le 28, quand on sut que le conseil s'était réuni pour décider la reddition de Metz...

Ici la voix de M. Probst se voile complètement; il remue les lèvres plusieurs minutes sans pouvoir proférer une parole. L'émotion est à son comble.

M. Bouteiller fait de ses compatriotes l'éloge le plus large et le plus complet: jamais une plainte, jamais un murmure; les pauvres mangeaient du pain de son; tous les habitants étaient réduits à la viande de cheval; les nouveaux-nés mouraient par centaines, parce que le lait de leurs mères était tari et que les vaches manquaient. "Eh bien, ce que la population voulait, c'était durer, durer encore, durer toujours!"

Et plus loin:

"On pouvait tout nous prendre, le pain de nos tables, le plomb de nos toitures; on pouvait tout détruire, *pourvu que le drapeau français flottât sur nos murs!*"

Enfin, on tenta un dernier effort près de l'armée, sans aboutir, hélas! "Eux, dit en finissant le témoin, n'avaient qu'une captivité temporaire à souffrir, après quoi ils se retrouvaient encore à l'armée française, tandis que nous, nous sentions bien que..."

Et comme M. Prost, M. Bouteiller doit s'arrêter court, suffoqué qu'il est par les larmes qui montent.

De telles scènes parlent d'elles-mêmes.

PAUL DEMENY.

CHERRY PECTORAL
D'AYER,

Pour les Maux de Gorge et les Affections Pulmonaires — tels que la Toux, le Rhume, la Coqueluche, les Bronchites, l'Asthme et la Consomption.

Parmi les grandes découvertes de la science moderne, il y en a peu qui aient pour l'humanité une valeur plus réelle que ce vainqueur des maux de gorge et des affections pulmonaires. De nombreuses expériences, dans ce pays et dans d'autres, en ont démontré l'entière efficacité. Le témoignage de nos meilleurs citoyens de toutes les classes établit le fait que le **Cherry Pectoral** guérit, mieux qu'aucun autre médicament, tous les maux de la gorge et des poumons. Les affections pulmonaires les plus dangereuses cèdent à sa puissance et, dans des cas de **Consomption**, les cures qui lui sont dues et que le public connait, sont tellement remarquables, qu'elles seraient incroyables si elles n'étaient prouvées d'une manière irréfutable. C'est une protection sur laquelle le peuple compte en toute sûreté. En guérissant la **Toux** — les avant-coureurs de maladies plus graves — le Cherry Pectoral sauve des existences sans nombre et des souffrances dont on ne saurait avoir une idée. Les moins crédules sont convaincus de ses vertus. Chaque famille devrait l'avoir chez elle comme une sauvegarde contre les premiers symptômes des affections pulmonaires — symptômes qui passent inaperçus, qu'on pourrait combattre avec succès si l'on s'y prenait à temps mais qui, si on les néglige, deviennent incurables. Les poumons délicats ont besoin de cette protection. Il est imprudent de la leur refuser. Le **Cherry Pectoral** est précieux pour les enfants atteints de maux de gorge ou de maux d'estomac, car lorsqu'on y a recours à temps, des milliers de pauvres petits êtres sont arrachés à la tombe et rendus à l'amour de leurs parents. Il agit rapidement et sûrement dans les cas de rhumes ordinaires et donne un sommeil paisible si nécessaire à la santé. Quel est celui qui voudra souffrir de l'**Influenza** et de **Bronchite** quand il sait que la guérison est si facile?

Le Cherry Pectoral est le fruit de profondes recherches, de longues études chimiques et on n'a rien négligé pour la rendre parfaite. Ses vertus ne forment l'objet d'aucun doute; le passé répond de l'avenir.

PRÉPARÉ PAR

LE DR. J. C. AYER & CO.,
A LOWELL, MASS.

Et en vente chez tous les Pharmaciens.

27 nov—2m

TONNELLERIE. TONNELLERIE.
CIRCULAIRE.

Aux Négociants, aux Planteurs et aux Grocers de la Louisiane.

Nous, soussignés, maîtres-tonneliers de la Nouvelle-Orléans, nous formons une société protectrice, dans le but de vendre nos produits directement aux négociants, aux planteurs et aux grocers, et, si cela est possible, d'éviter de vendre à d'autres maîtres tonneliers, qui se disent tonneliers et par plusieurs desquels quelques-uns d'entre nous ont subi de fortes pertes, par suite du non-paiement, par les susdits, des marchandises que nous leur avions vendues et dont ils avaient, cependant, touché le montant. Nous avons loué le magasin No 31 de la rue Peters, près de la rue Douane, et commençons les affaires le mardi 4 novembre. Nous offrons aux acheteurs le plus vaste stock de tonnellerie qui ait jamais existé en cette ville, à savoir: boucauts pour le sucre, barils pour la mélasse, demi barils et barillets, ainsi que des perches pour cercles de boucauts, de douves, etc., le tout sera délivré sans frais de drayage et aux plus bas prix du marché.

Nous avons choisi, parmi nous, M. J. Berkery, autrefois de la grande tonnellerie du "Sugar Ldg", pour directeur et vendeur, et M. Chas. R. Schopfer, pour trésorier.

Louis Haller, Henry Barkmeyer, Hilard Ohnmacht, W. Schullaghrump, Jacob Werner, Fred. Nicolaus, Micael Disque, Ch. R. Schopfer, B. J. Berkery.

2 nov—1m

TONNELLERIE.
Société de Protection des Maitres Tonneliers.

Bureaux et magasins de vente, No 31, rue Peters, près Douane, NLLE-ORLÉANS.

Le plus vaste stock de: **Boucauts** pour le sucre, **Barillets, Barils** pour la mélasse, **Perches** pour cercles, toujours en main et délivrés sans frais de drayage, et aux plus bas prix du marché.

N. B.—Nous désirons entrer en relations d'affaires directes avec les négociants, les planteurs et les grocers.

B. J. BERKERY, Directeur et vendeur. CHAS. R. SCHOPFER, Trésorier.

2nov—1m

JOS. BRANDNER.
MARCHAND-TAILLEUR,

34, Rue Bourbon, entre Bienville et Douane. 16mars—1an

JULIUS LOEFFLER,
43..............RUE ROYALE..............43

POSEUR et Marchand d'Installations de Gaz. Il a constamment en main un stock complet d'installation, de globes, etc.

Il se charge de rebronzer et redorer les anciennes et les installations de toute espèce.

Son travail est garanti. 16fév— an

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE..........Directeur.

Mardi 2 décembre 1873.

LA FAVORITE, grand opéra en 4 actes. On commencera par UN CAPRICE, comédie en 1 acte.

Bureau de location, rue Bourbon, ouvert de 8 heures à 11 heures du matin, et au magasin de musique d'Elie, rue du Canal, de midi à 3 heures du soir. 2déc—1d

Académie de Musique
DE BIDWELL.

Lundi, Mardi et Mercredi, 1er, 2 et 3 Décembre.

Réengagement de E. T. STETSON

Pour trois nuits seulement et la MATINEE de MERCREDI, dans le but de représenter le drame le plus populaire du jour, intitulé BERTHA, the SEWING MACHINE GIRL OF NEW-YORK. M. Stetson dans le rôle de JACK RYERSON et Miss Alice Harrison dans celui de BERTHA.

MERCREDI A MIDI—Seule matinée de BERTHA, où on donnera à la personne possédant le No. gagnant, une belle Machine à coudre de Wheeler & Wilson.

Prix d'entrée—50 cents, comme d'habitude. Enfants au-dessous de 10 ans, 25 cents.

Chaque billet de 50 cents vendu au bureau du contrôle, recevra un numéro de la loterie de la machine à coudre.—Billets et numéros à vendre au bureau susdit. La machine sera exposée dans le vestibule de l'Académie jusqu'au jour de la matinée. 30nov—

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells,
DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

1oct—6m PPMaJ.S.

Grande amélioration dans l'art du Dentiste

Un ratelier de DENTS (à la machoire supérieure ou inférieure sur une nouvelle base pour $25.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE,

No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal,

Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base qui ressemble plus aux gencives, est plus saine, et meilleure que la base volcanite, et n'occasionne pas comme elle de goût désagréable. Il exécute toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés, et aux conditions les plus libérales.

Extraction de dents avec le chloroforme.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol.

Venez voir la nouvelle base. 1avril—

66 - - Rue Bienville - - 66
Encoignure Royale.

Le Dr. L. DUPERRON, Dentiste, tient son Cabinet ouvert depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Il donne des consultations, fait toutes sortes d'opérations dentaires et remplace les dents perdues par des dents artificielles si naturelles qu'après quelques jours d'usage on ne s'aperçoit plus du changement. Prix modérés et travail consciencieux.

20 fév—1an

Révolution! Révolution!
LES DENTS!

$20............les Ratellers........... $

—Prix ordinaire $60—

LE DR. GEO. P. MALONEY, No 150 de la rue du Canal, près la rue Baronne, pose des Ratellers à $20, avec ou sans l'extraction des racines. Il a reçu le premier prix à la Foire d'Etat. Il refait les vieux ratellers et garantit son travail. Les prix sont plus modérés que partout ailleurs. Extraction de dents sans douleur. 18fév—1an.

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

ET

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Bleus, Coin Vieille Levée et Bienville,

17juil 73—1an Nlle-Orléans.

J. B. CAMORS & CO.,
MARCHANDS DE FARINE

—ET—

Négociants Commissionnaires,

61........RUE TCHOUPITOULAS........61

NOUVELLE-ORLÉANS.

30 juin—1er 73

CAZAUX & VERGNOLE
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES

En Vins, Cognacs et Cordiaux,

73........VIEILLE-LEVÉE........73

NOUVELLE-ORLÉANS.

2 mai—1an

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES
LIQUEUR HYGIÉNIQUE

(approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE,
(AGENT.)

A vendre chez:

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille Levée.

CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et

VINCENT BATTOLARA, No 18 rue Dumaine.

22 oct—1an 3fps

BITTER DES ARABES
Hygiénique Perfectionné.

(BREVETÉ S. G. D. G.)

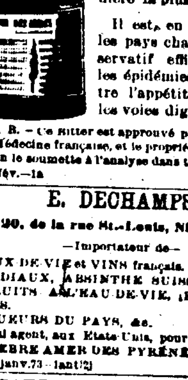

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B. — Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.

19fév.—1a

E. DECHAMPS,
No. 20, de la rue St-Louis, Nlle-Orléans.

—Importateur de—

EAUX DE VIE et VINS français.

CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSH, FRUITS AU EAU DE VIE, (FRUITS AU JUS.

LIQUEURS DU PAYS, &c.

Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente du CELEBRE AMER DES PYRÉNÉES.

31janv.73—1an(12)

CAFE DE LA ROTONDE
DE
L'HOTEL ST-LOUIS.

CONSOMMATIONS à 10 cents le verre. — Liqueurs de première qualité et défiant toute concurrence. 16déc—1an

Louisiana State University,
A BATON-ROUGE, LOUISIANE.

ORGANISATION MILITAIRE.

LA 13e session commencera le premier LUNDI d'octobre prochain, et se terminera le dernier MERCREDI de juin 1874.

Le corps enseignant se compose de professeurs éminents pour toutes les branches de la littérature et des sciences. Les études se composent d'un Cours préparatoire et d'un Cours académique, le génie civil, le commerce, les langues anciennes et modernes, les mathématiques et leur application, la physique, la chimie, le dessin, la géologie, la minéralogie, la botanique, la philosophie, l'histoire, la tenue des livres, la tactique militaire (infanterie et artillerie).

L'Université possède une Bibliothèque de 11 000 volumes, un Cabinet de physique et de chimie, des Modèles de machines, des instruments pour le lever des plans, des mappes, dessins, cartes, herbiers, musées, peintures, gravures, photographies, etc.

L'étude de la topographie, de la géologie et de la botanique de la Louisiane, est confiée à des professeurs de l'Université qui s'y consacrent depuis quatre ans, ce qui offre aux élèves d'inappréciables avantages.

L'organisation de l'Université est toute militaire, et la discipline y est stricte sans être trop sévère. Le collége possède des équipements pour l'armement complet de 100 élèves, plus quatre pièces d'artillerie. Exercices militaires tous les jours.

Uniforme: Pantalon gris, tunique de même couleur, et képi bleu foncé.

Les élèves logent et prennent leurs repas dans les bâtiments de l'Université.

Le service médical est confié à un médecin expérimenté.

L'Université est située dans un quartier salubre de Bâton-Rouge.

Pour être admis au Cours préparatoire, il faut avoir plus de 15 ans et savoir les éléments de l'arithmétique, de la grammaire anglaise et de la géographie.

Pour être admis au Cours académique, il faut, en outre, avoir une certaine connaissance de l'algèbre, de la géométrie, de la trigonométrie, de la grammaire latine, pouvoir traduire les Commentaires de César, Virgile, Cicéron, un peu de grec, ou, à défaut de grec, avoir une certaine connaissance du français.

On reçoit des élèves des autres Etats, et de préférence à l'ouverture des Cours.

Les neuf mois de session coûtent:

Enseignement, bibliothèque, médecin	$100 00
Pension et domestiques	200 00
Blanchissage	30 00
Chauffage et éclairage	20 00
Livres, papier, etc.	20 00
Meubles	10 00
Dépenses éventuelles	10 00
Trois uniformes	60 00
Dépôt	10 00
Dépense totale	$470 00

D. F. BOYD, Surintendant.

20 mai—6m

Prix de l'abonnement.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25

Prix du numéro..................5 cents

AVIS.

L'Abeille ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à la semaine avec les porteurs de l'Abeille.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Nous publions tous les samedis une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières qui ont paru pendant la semaine. Prix $5 par an, ce in clus le numéro.

DIVERS.

147--------147
rue du Canal.

ERLEBACH & CHARDEY,
PROPRIÉTAIRES

de l'unique magasin de ce genre qui soit au Sud et lequel est connu sous le nom de

THE ORIGINAL

GREAT SOUTHERN
DOLLAR STORE

FONDÉ EN OCTOBRE 1869.

IMMENSE ATTRACTION!

Marchandises valant $3, $4 et $5,

Vendues à $1 seulement.

NOUS avons reçu un stock complet de Marchandises d'utilité, de valeur et de fantaisie du meilleur goût et d'un fini irréprochable, qui ont été spécialement choisies et importées pour notre grande réouverture.

Ces marchandises surpassent, sous tous les rapports, toutes celles offertes jusqu'à ce jour par le "Dollar Store" comme utilité, valeur, richesse et assortiment; et, malgré leur grande supériorité, nous offrons au public le choix de toutes ces marchandises à $1 seulement, rien au-dessus, rien au-dessous.

Nous donnons ci-après l'énumération d'une partie des articles composant notre immense stock:

VERRERIE de Bohême, GARNITURES de toilette, VERRE D'EAU, CABARETS, PORCELAINE de Chine, ARTICLES de Vienne, PORTE-MONNAIES en vrai cuir de Russie, CEINTURES cuir de Russie, SACS de Dames, ALBUMS, BOITES à ouvrage, ALBUMS pour Musique, PUPITRES, TROUSSES de Voyage.

FOURRURES! FOURRURES!

COLS et MANCHETTES pour Dames, toile et dentelle; MOUCHOIRS pour dames, toile et dentelle, et brodés; CORSETS français, CHEMISES, JUPONS, CALEÇONS, CAMISOLES et BAS.

Un très grand choix de CHAPEAUX GARNIS pour dames, demoiselles et enfants.

RUCHES du dernier genre, par pièces et à la yarde.

PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE Brosserie, Savons et Peignes, etc., etc.

Une grande variété de COUTEAUX de poche, COUTEAUX à dessert et de table, CANIFS, etc. Toute cette coutellerie est importée des meilleures manufactures anglaises.

CUILLÈRES et FOURCHETTES de table plaqué sur métal blanc; CUILLÈRES à thé, GOBELETS, CASSE-NOISETTES, ANNEAUX de serviettes, argentés sur métal blanc.

Notre rayon de Bijouterie ne laisse rien à désirer: le tout est en plaqué or: BROCHES et BOUCLES d'oreilles, BOUTONS de manchettes, COLLIERS avec MÉDAILLONS;

Un beau choix de BRACELETS, PORTE-MOUCHOIRS, PORTE-PLUMES, CRAYONS, etc., etc., etc.

Tout un assortiment de JOUETS D'ENFANTS et d'ARTICLES DE JOUR DE L'AN.

ETAGERES pour salons, GLACES sur pied, ORNEMENTS, CRACHOIRS en porcelaine de Chine, LAMPES, TASSES et SOUCOUPES de rose.

Magnifiques STORES, pour fenêtres, à $1.00 la paire.

TABLEAUX Chromos et CAGES, etc., etc., et tous ces articles seront vendus indistinctement $1.00.

Nous faisons de grandes concessions aux marchands, et les ordres envoyés seront l'objet de notre attention particulière. Nous expédions des marchandises sur réception de mandats sur la Poste ou C. O. D., contre remboursement.

Demandez des Catalogues donnant l'énumération de tous les articles contenus dans notre établissement, ils vous seront expédiés gratis.

ERLEBACH & CHARDEY,
147, RUE DU CANAL.

P. O. Boîte No 749. Nouvelle-Orléans, Lne.

Nous désirons informer le public que le magasin "The Original Dollar Store", fondé en 1869, n'a pas changé de local et qu'il est toujours au 147 de la rue du Canal, où nous serons heureux de recevoir nos nombreux amis et clients.

16 nov—4m

Pesez vos cannes, votre sucre, &c.

Nous montons, en ce moment, sur plusieurs vastes habitations, un grand nombre de nos balances d'habitations sucrières. Elles répondent à un besoin qui, depuis longtemps, se faisait sentir parmi les planteurs qui roulent pour d'autres personnes; elle met le sucrier, ainsi que le propriétaire de la canne, à même de savoir quelque chose du poids d'un chargement de cannes et de se faire une idée de la quantité de sucre que produit la terre.

Ceux qui achètent des récoltes des petites habitations pourront les acheter au poids.

Des centaines de ces balances sont employées actuellement, sur les habitations de Cuba; beaucoup de nos planteurs en montent aujourd'hui. Nos balances sont trop bien connues pour que nous ayons besoin d'en parler plus longuement. Nous sommes prêts de remplir, d'une manière satisfaisante, toutes les demandes qui nous seront adressées.

FAIRBANKS & CO.
W. B. BOWMAN, agent,

Au No 53 de la rue du Camp, Nile-Orléans.

8 oct—3m.

P. & R. DE VERGES,
Marchands, en Gros et en Détail,

— DE —

COAL — Charbon Pittsburg, Anthracite, Cannel et autres. Bureau, rue Carondelet, No 24 1/2. Dépôt, au No 28 de la rue Dauphine. Débarcadère, au coin des rues Levée et Désiré, Nouvelle-Orléans. 16 nov—3m

---

LE Professeur LENORMAND, nouvellement arrivé de Paris, peut être consulté, à la Nouvelle-Orléans, comme clairvoyant, astrologue et spiritualiste.

Le professeur Lenormand est le neveu de la célèbre clairvoyante de ce nom, à Paris. Il a prédit les événements de la catastrophe de Napoléon III, et, par la sympathie, il peut guérir toute genres de maladies et de traces personnelles ou de famille, ainsi que les personnes dérangées par la boisson. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il prédit le passé, le présent et le futur et la destinée de chaque personne. Office, 72, rue St-Pierre, entre Bourbon et Royale.—Heures: de 9 A. M. à 7 P. M. 9 nov—6m

---

THE CLEARING HOUSE.

LE RESTE

Des marchandises avariées par l'eau au dernier incendie de la rue du Canal.

LINGE fin d'hiver,

LINGE, CHEMISES et CHAPEAUX de jeunes garçons,

Magnifiques CHAPEAUX castor et pilote,

PARDESSUS, TALMAS et PEA-JACKETS,

CHAPEAUX des derniers genres,

CASQUETTES drap, soie et fourrure,

CHEMISES de toile et LINGE de peau,

MALLES en cuir et en zinc, VALISES.

Tous ces articles ont été légèrement avariés par l'eau, au dernier incendie de la rue du Canal, et se vendent à 50 pour cent au-dessous du prix coûtant, au magasin de

M. COGAN,
Nos. 19 et 21 de la rue du Canal, entre la Douane et le fleuve.

4 nov—1m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme MATTHEY,

Successeur de

Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON

No 271, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Réouverture des classes, LUNDI, 1er septembre

18août—6m

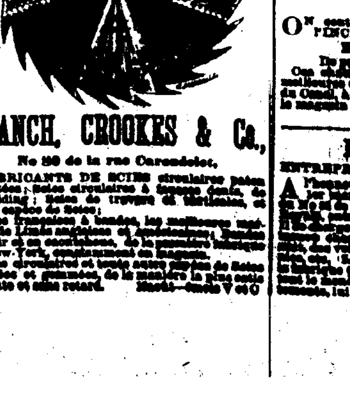

BRANCH, CROOKES & Co,
No 20 de la rue Carondelet,

FABRICANTS DE SCIES circulaires patentées; Scies circulaires à fausses dents, de Spaulding; Scies de travers et verticales, et toute espèce de Scies;

Scies françaises à bandes, les meilleures marques de Limes anglaises et américaines. Scies en cuir et en caoutchouc, de la meilleure fabrique de New-York, complètement en magasin.

Scies circulaires et toute autre espèce de Scies dressées et gommées, de la manière la plus satisfaisante et sans retard. Marché—Comté V et O

ALBIN ROCHEREAU, CHARLES E. DUGAS. Mme ADELE HEPP, in commendam. PIERRE RABITES, ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,
Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,
IMPORTERS OF

WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.

8 SOUTH WILLIAM ST., New York. 16 to 18 ST. LOUIS ST. New Orleans.

31 août—1an

Transféré au 131 de la rue Canal.

E. LEVY & Co,
PROPRIETAIRES

—DU—

GRAND DOLLAR STORE
DU SUD,

FONDÉ EN 1869.

Désirent mettre sous les yeux du public la liste suivante qui renferme une partie des articles achetés pour la saison prochaine et dont le prix, pour chacun d'eux, sans exception, est de

UN DOLLAR SEULEMENT:

Tabourets pour les pieds, en tapis de Bruxelles et de velours, Paillassons en rotin et en coco, Tapis et toile cirée à $1. Un magnifique assortiment de cols ruchés et de tous autres genres, pour dames.

Articles de Ménage
POUR UN DOLLAR.

Services à thé et à café, Grandes boîtes à épices, contenant des casiers pour six différentes épices, Boîtes à couteaux et à fourchettes, Epoussettes, Plumeaux, Grandes boîtes-tirelires et spumières.

Belles broderies françaises.

10 yardes pour $1; 5, 6, 4, 3, 2 et 1 yarde, de meilleure qualité, pour

UN DOLLAR.

Mouchoirs batiste, très beaux, avec des initiales brodées, 2 pour $1. Mêmes mouchoirs, pour messieurs, au même prix.

UNE MACHINE A COUDRE DE FAMILLE, COMPLETE, POUR UN DOLLAR.

Très beaux Oiseaux du Sud, empaillés, placés sous un globe de verre, pour $1.

Stéréoscopes, $1

Six vues, soit américaines, soit françaises, $1. Un magnifique assortiment de tableaux, peints à l'huile, tous sujets choisis, pour $1 chaque.

Fleurs françaises et Rubans pour Ceintures.

UN DOLLAR.

Jolis Rubans pour chapeaux, 6, 4, 3 et 2 yardes pour $1.

Stores en toile, toutes couleurs et toutes grandeurs, unis et avec dessins au centre.

UN DOLLAR PIECE.

Serviettes en toile; 6, 4, 3, 2, pour un dollar meilleures que les anciennes.

Nappes en toile, grandeur extra, $1.

NOUVEAU DÉPARTEMENT-ARGENTERIE

Plus d'articles pour un dollar que jamais auparavant. Ustensiles de table et de poche, Articles en bois sculpté, Linges de dessous pour dames et pour messieurs, Chapeaux garnis, Fourrures, Châles, Bijouterie, Jouets, Articles en Cuir, de Russie, Porcelaine de Chine, Verrerie de Bohème, Bijouterie jais et caoutchouc, Ceintures, Plumes d'autruche.

VOILA LES ARTICLES

que nous avons ajoutés, CETTE SAISON, à l'immense liste de ceux que nous avions l'habitude d'importer; ils sont entièrement nouveaux et ils paraîtront pour la première fois cette saison, dans notre

GRAND MAGASIN A UN DOLLAR.

Nous avons, en outre, notre stock habituel qui comprend:

250,000 Articles Nouveaux,
A UN DOLLAR CHAQUE.

Articles de Fantaisie.

Boîtes à ouvrage garnies, porte-musique, secrétaires, nécessaires, jeux de dominos, jeux d'échecs, jeux de trictrac, tout à fait complets, albums en maroquin et en cuir de Russie, pour 50 et 100 portraits, à bordures dorées, boîtes pour touristes, instruments de mathématiques, boîtes garnies pour jeunes artistes, porte-monnaie en cuir de Russie, sachets et sacs de voyage; brosses à cheveux unies et incrustées de perles, manches en buffle, peignes et démêloirs; miroirs de main, boîtes à poudre de riz; stéréoscopes, avec une douzaine de vues, toilettes pour dames et pour messieurs, complètement garnies; jumelles.

Fourrures! Fourrures!

Pour dames, pour demoiselles et pour enfants, de $1 à $50; fourrures en zibeline, manchons et capes, $5, valant $15 dans tous les Etats-Unis. Chapeaux de velours, élégamment garnis, pour dames, pour demoiselles et pour enfants, $1; chemises et bas de jupons brodés et tuyautés, $1, dames, robes de nuit, pantalettes, robes d'enfants, une demi-douzaine de paires de bas pour dames.

Très jolis devants de chemises, blancs, $1; écharpes en soie, derniers genres et toutes couleurs, $1; trois paires des meilleurs demi-bas anglais, $1; demi douzaine de mouchoirs en toile, $1; une chemise et un caleçon, en bonne laine, $1, cannes et parapluies pour tous les goûts, à $1 chaque.

Livres! Livres!

Avec élégante reliure et dorés sur tranches, des auteurs les plus distingués: poètes, historiens, publicistes, hommes de sciences, etc.

Verrerie de Bohème et Porcelaine de Chine.

Toilettes, trois pièces, $1; services à liqueur, comprenant bouteille, plateau et six verres, $1; vases de cheminée, richement décorés en or, à $1 chaque ou à $1 la paire, selon la grandeur, théière en porcelaine, décorée or; coupe, soucoupe et plateau, avec devise, pour présents, vases en porcelaine et statuettes, parisiennes, pour $1.

Peintures à l'Huile.

JOLIS TABLEAUX, avec cadres en noyer doré, à $1.

Anneaux de serviette en argent solide, Couteaux à fruits, en argent solide, avec pique-noix attaché, $1; Théière en argent plaqué, $1.

Coutellerie Anglaise, Supérieure.

Une douzaine de Couteaux et de Fourchettes, $1; demi-douzaine Couteaux pour dessert, à manche d'ivoire, $1; quatre Couteaux pour table; Service à découper, manches en ivoire sculpté, à $1; trois paires de jolis ciseaux, de différentes grandeurs, dans un étui en maroquin, $1; quatre jolis couteaux de poche fantaisie, $1; étuis, avec ciseaux et tire-bouchons, $1; deux bons rasoirs dans une boîte, $1.

Articles de Ménage.

Demi-douzaine Essuie-mains en toile, $1; Nappe en toile, $1; une douzaine de Serviettes en toile damassée, $1; Rideaux en dentelle, Stores, Paliers et Paniers en bois sculpté; Glaces 17 sur 13. Cadres bois rosé; Lampes de toute grandeur, complètes.

Jouets Mécaniques et à Vapeur.

Et un grand assortiment, très varié, de Jouets de tout genre, seront exposés à partir du 1er Décembre, jusqu'après les fêtes de la Noël et du jour de l'An.

Nous faisons de larges concessions aux clubs et aux marchands. Le public peut être certain que nous ne nous dessaisirons pas de notre manière habituelle d'opérer promptement et consciencieusement. Tous ordres envoyés par la malle ou autrement seront l'objet de toute notre attention. Marchandises expédiées dans toutes les parties des Etats-Unis, sur réception de mandats de la Poste, ou payables au moment de la livraison.

Adressez-vous à

E. LEVY & CO.,
P. O. Box 246, New Orleans.

Souvenez-vous du transfert de notre établissement au No 131 de la rue du Canal, Bâtisse Touro, et, aussi, que nous n'avons plus aucun rapport avec qui que ce soit occupant notre ancien local, et que l'on cherche à faire passer pour le "grand et véritable Dollar Store." 30 nov—

AU NEW CHEAP JOHN
(JOHN HANSEN)

ON continue à manufacturer, au dépôt de l'INCENDIE, des

BOTTES ET SOULIERS

De première classe, pour la clientèle.

On offre des marchandises sont plus que précédemment manufacturés et à un prix plus réduit au No 23, rue du Canal, au coin de la rue Peters, la porte après le magasin d'habillements de Cogan. 7nov—1

PIERRE DUPORT,
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES

A l'honneur d'informer le public que, depuis le [illegible] il a transporté son établissement au No [illegible] de la rue [illegible], où il est prêt à exécuter tous les travaux de sa profession. Il se charge des enterrements de toute espèce, ainsi que des convois pour mariages, soirées, etc. Ses voitures sont de la première qualité. Il a en magasin les cercueils de MM. Crane, Breed & Co., de Cincinnati, que le public est invité à venir admirer dans ses magasins, lui apparaissant. 14 fév—1an

---

LOUISIANA EQUITABLE
Life Insurance Company,

Au Coin des rues Carondelet et Gravier, Nouvelle-Orléans.

SAM'L MANNING TODD, Président.

W. B. SCHMIDT, Vice-Président.

WM. HENDERSON, Secrétaire.

WM. C. ROBINS, Directeur des Agences.

TURIAF DUPRE, Agent général pour la ville

DIRECTEURS:

John I. Adams,	W. B. Schmidt,
H. J. Hart,	Alexander Marks,
David Wallace,	H. A. Tyler,
George A. Fosdick	J. B. Camors,
Edward Bigney,	Jos. Elliott,
John Henderson,	H. H. Fairchild,
Charles Cavaroc,	Jno. W. Stone,
A. Thompson,	S. Cambon,
Sam'l M. Todd,	C. H. Slocomb,
S. B. Briggs,	Wm. Henderson,
E. B. Wheelock,	Wm. P. Harper,
James I. Day,	Wm. Creevy.

18sept—3m

Compagnie d'Assurance
TEUTONIA,
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux, No. 111 de la rue Gravier.

Assure, aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivières.

Actif.......................$700,454 0

A. EIMER BADER, Président,

CH. ENGSTFELD, Vice-Président,

GEORGE STROMEYER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	A. Eimer Bader,
H. A. Baumgarden,	H. R. Del Bondio
Ch. Engstfeld,	H. Frank,
H. H. Gogreve,	Fr. Haller,
Edmund Hiebt,	G. Keller,
Louis Laurenbard,	W. Lilienthal,
C. H. Miller,	Jos. Schmidt,
Frank Roder,	L. Schneider,
W. B. Schmidt,	J. Sieg,
Isaac Scherck,	Louis Schwartz,
J. M. Schwartz,	J. H. Wildermuth,
E. Wannenbach,	J. Hauser.

5 oct—1an

L'Union Française.

Bureaux, rue St. Louis No. 6, Nouvelle-Orléans.

LES demandes pour TRAVAILLEURS, OUVRIERS et EMPLOYÉS, sont reçues tous les jours, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.

Le Cours d'Anglais gratuit a lieu régulièrement le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, à 7 heures du soir.

3 sept—an—dtje

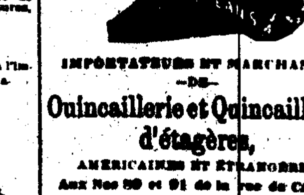

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

—DE—

Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,
AMÉRICAINES ET ÉTRANGÈRES.

Aux Nos 89 et 91 de la rue du Camp, Succursale, au No 806 de la rue des Magasins.

Entrepôt, aux Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentier et de tonnelier. MACHINES et outils de forgerons. ARTICLES CREUX, en fonte, en ferblanc et émaillés.

FOURNEAUX de cuisine et RECHAUDS. Toute espèce d'ARTICLES DE MÉNAGE.

FABRICANTS DE

ARTICLES en ferblanc brillant et vernis à laque.

FOURNEAUX doubles, élevés, de Warren, pour coke et charbon.

FOURNEAUX Charter Oak de cuisine, cannelés, depuis dix-huit ans connus le [illegible].

Chaque fourneau Charter Oak est garanti. Demandez la liste des prix et un catalogue qui donnent une description des articles.

13 nov—1 an—v2d

RENOVATEUR
VEGETAL SICILIEN
—DE—
HALL,
POUR LES CHEVEUX.

CHAQUE année augmente la popularité de cette excellente préparation pour les cheveux—popularité qui n'est due qu'à son mérite. Nous sommes à même d'assurer nos anciens clients qu'elle est toujours à la hauteur de sa renommée, qu'elle seule donne AUX CHEVEUX GRIS leur couleur primitive, les rend souples et soyeux, nettoie et blanchit la peau. Elle enlève les éruptions et les pellicules, grâce à ses propriétés toniques, fortifie les cheveux et les empêchant de tomber.

Elle épaissit la chevelure; dans la calvitie elle rend aux glandes capillaires leur première vigueur et fait repousser les cheveux, excepté dans l'extrême vieillesse. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été employée, et exige moins d'applications. A. A. Hayes, inspecteur de l'Etat du Massachusetts, s'exprime ainsi, en parlant: les matières sont pures, d'excellente qualité et choisies avec soin; je la considère comme la MEILLEURE PRÉPARATION.

En vente chez tous les pharmaciens et tous les marchands de médicaments.

PRIX UNE PIASTRE.

TEINTURE DE BUCKINGHAM
POUR LES FAVORIS.

Notre rénovateur exigeant trop de temps et trop de soins en tant qu'il s'agit des favoris, nous avons composé une teinture qui atteint rapidement le même résultat. L'application en est facile et la couleur ne s'efface pas. A vendre par tous les pharmaciens. Prix, cinquante cents.

Fabriqué par R. P. HALL & Co., NASHUA, N. H.

21 sept—1 an

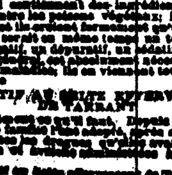

LA PLUS GRANDE DES LUTTES.—Les maladies au sein du système, partout, contre les médicaments qui contiennent des ingrédients minéraux et contre les poisons végétaux; ils croient, partout, et ils croient fermement qu'une préparation qui serait en même temps un tonique, un bon purgatif, un dépuratif, un sédatif et un remède, parmi tous les autres remèdes dans le [illegible], ils en viennent tous à la conclusion que

L'APERITIF AU SELTZ EFFERVESCENT, DE TARRANT,

est précisément ce qu'il faut. Depuis un an, des milliers de familles l'ont adopté et ils ont rejeté leurs anciens remèdes. [illegible]

L'Aperitif au Seltz effervescent de Tarrant est [illegible] On le trouve chez tous les pharmaciens.

14 oct—2sem—vds

VENTES JUDICIAIRES.

La Dame L. Whitney vs. Charles Alwes.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 4,501—En vertu d'un writ [illegible] à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, deux décembre 1873, à 1 heure P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds d'une pharmacie sise à l'angle des rues des Bons-Enfants et des Champs-Elysées, suivant inventaire déposé au [illegible] bureau pour recours.

Détails dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

2nov—2f

EDWARD LACAZE vs La Dame ELIZABETH NAGEL, épouse séparée de biens de CHARLES ANDRÉ DEBANCO.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 4,888.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-neuf décembre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, à l'angle des rues des Ursulines et Bourgogne, et mesurant trente pieds de face à la rue Bourgogne, par cent vingt pieds de profondeur et face à la rue des Ursulines.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, etc.

Acquis par la défenderesse à une vente publique faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, [illegible].

Détails dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

30 nov—2f

La Veuve W. A. JOURDAN vs J. V. & L. C. GUILLOTTE.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 4,824—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, six décembre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Deux terrains situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros Trois et Quatre, de l'îlet numéro Huit, compris entre les rues d'Amour, des Bons-Enfants, Elmire et Désiré, d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, ci-devant voyer, le 7 octobre 18[illegible] et déposé en l'étude de T. Seghers, alors notaire public en cette ville, sous le No [illegible] du Livre [illegible].

Les dits terrains mesurent, mesure américaine, chacun trente neuf pieds neuf pouces de face à la rue Elmire entre celles d'Amour et des Bons-Enfants, sur cent vingt pieds sept pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, etc.

Cette propriété appartenant aux défendeurs au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite d'Ernest P. M. Fortier, suivant acte en date du 20 juin 1871 au rapport de E. Bouny, notaire public en cette ville.

Détails dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

5 nov—2f

JOHN SLEMMER pour l'usage de, vs THOMAS KIERNAN.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 4,666.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, seize (16) décembre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés ci-dessous décrites, savoir:

1° Deux terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de la Douane, Bienville, Galvez et Miro, désignés par les numéros Dix et Onze, de l'îlet numéro vingt-deux. Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun vingt-six pieds dix pouces sept lignes de face à la rue Miro sur cent vingt-quatre pieds trois pouces six lignes de profondeur, entre lignes parallèles, conformément au plan dressé par A. D'Hémécourt, ci-devant voyer, le 16 de juillet 1868 et déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, notaire public en cette ville, par acte en date du 30 octobre 1868.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Dorbigny et Roman, désigné par le numéro Vingt neuf, de l'îlet numéro Cinquante-deux, d'après un plan de Joseph Pilié, ci-devant voyer, le 10 mai 1850, déposé en l'étude de D. L. McKay, ci-devant notaire public en cette ville, et mesurant (le dit terrain) vingt-sept pieds de face à la rue Bienville sur cent pieds, trois pouces une ligne de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro Cinquante un, borné par les rues Roman, Bienville, Dorbigny et de la Douane, et mesurant, mesure américaine, vingt-sept pieds de face à la rue Bienville, sur quatre vingt pieds de profondeur, suivant un acte de vente au rapport de W. J. Castell, notaire public en cette ville, en date du 6 février 1872.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Détails dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16 nov—2f

Julius Socha vs. Golda Lister et al.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 3,304—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, treize décembre 1873, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, connu sous le nom de "Propriété de Battaree" dans l'îlet numéro Deux A, borné par les rues de la Douane, Wells, Crossman et Front et désigné par le numéro Quatre du dit îlet, suivant plan dressé par L. H. Pilié, ci-devant voyer, en date du 21 Mai 1866 et déposé en l'étude de W. J. Castell, notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure vingt-quatre pieds onze pouces deux lignes de face aux rues Wells et Front sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, priviléges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Détails dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

7 nov—2f

LOTERIE
—DE—
L'ETAT DE LA LOUISIANE
SUR LE

Plan de combinaisons.

TIRAGE TOUS LES JOURS.

[illegible]

PRIX DU BILLET:

$1 SEULEMENT

Partie de Billet en Proportion.

Plan de police:

Tirage tous les jours.

9déc— [illegible]

SOUVENEZ-VOUS
— DU —
TROIS DECEMBRE.

Ceux qui se proposent de prendre des billets (et ceux qui ne se le proposent pas) ou,

Quatrième Grand Concert Tombola

Au profit de la—

Bibliothèque Publique du Kentucky

Légal à lieu à Louisville, le 3 décembre prochain, n'ayant pas de temps à perdre.

60,000 Billets seulement

[illegible]

12,000 LOTS GAGNANTS,

s'élevant à

$1,500,000.

La distribution se fera comme suit:

Liste des Lots:

UN GROS LOT DE	[illegible]
UN GROS LOT DE	[illegible]
UN GROS LOT DE	[illegible]
UN GROS LOT DE	[illegible]
UN GROS LOT DE	[illegible]
10 LOTS DE	$10,000 [illegible]
30 LOTS DE	5,000 [illegible]
50 LOTS DE	1,000 [illegible]
80 LOTS DE	500 [illegible]
100 LOTS DE	400 [illegible]
150 LOTS DE	300 [illegible]
250 LOTS DE	200 [illegible]
325 LOTS DE	100 [illegible]
11,000 LOTS DE	50 [illegible]

Prix du Billet entier, $50;

Coupons (dixièmes) $5;

Onze billets pour $500.

Pour les billets et les renseignements [illegible]

THOS. E. BRAMLETTE, Agent de la Bibliothèque publique du Kentucky. 16 oct—an 166. Me & S [illegible] A Louisville, Ky

---

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15........RUE ROYALE........13 et 15

Entre les Rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de meilleur, et toute espèce de Vins de choix [illegible].

Il y a des Salons particuliers au premier; Chambres élégamment meublées, à louer à la [illegible] ouvert jusqu'à minuit. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR

Vente pour cause de départ. Meubles [illegible] en noyer noir et en acajou; Machine à coudre, de Wheeler & Wilson, neuve et ayant tous les derniers perfectionnements, etc.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 44 du Passage de la Bourse—JEUDI, 4 décembre, à 11 heures, il sera vendu, au No [illegible] de la rue Bourgogne, entre les rues Ursulines et St-Philippe — pour cause de départ —

Mobilier de salon, salle à manger et chambres à coucher, en acajou et en noyer noir; d'autres articles de ménage utiles.

— Egalement —

Une Machine à coudre, de Wheeler & Wilson, neuve, en bon état et ayant tous les derniers perfectionnements.

Conditions—Comptant.

N. B. — Les meubles sont presque neufs et en bon état. 2déc

Pour cause de départ—Vente sans aucune réserve, à un long crédit, d'une petite propriété, rue Kerlerec, entre Robertson et Villeré.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No. 44 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 6 décembre 1873, à midi, il sera vendu, sans aucune réserve, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal—

UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec, Robertson, Esplanade et Villeré, mesurant 31 pieds, 11 pouces et 3 lignes de face sur la rue Kerlerec, sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une jolie petite maison, portant le No. 162 rue Kerlerec, ayant deux chambres, deux cabinets, galerie derrière cuisine, &c. &c.

Termes et Conditions—Moitié comptant; la balance à un crédit de un, deux et trois ans, pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec huit pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de cinq pour cent pour frais d'avocat en cas de poursuite judiciaire; les bâtisses devront être assurées pour un montant égal aux billets, et la police transférée au vendeur. Les taxes de 1873 payables en 1874, aux frais de l'acquéreur, en sus du montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. G. Eustis, aux frais de l'acquéreur.

N. B. L'acquéreur sera tenu de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. 26 nov—

Gages! Gages!!
GRANDE VENTE, SANS RÉSERVE, DE GAGES FORFAITS,

Au magasin de J. ANGLADE, prêteur sur gages, au coin des rues Conti et Bourbon.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.—Bureau, No 44 du Passage de la Bourse—LUNDI, 15 décembre, et les jours suivants, à 10 heures et demie, il sera vendu, sans réserve, au magasin de J. ANGLADE, au coin des rues Bourbon et Conti, tous les gages forfaits à lui appartenant.

Diamants riches, de toute espèce, un grand et magnifique assortiment de Montres de chasse en or et en argent; Fusils à deux coups, de meilleures fabriques anglaises; Revolvers de Colt, Lefaucheux et autres revolvers célèbres; Montres or de toutes espèces, pour dames et pour messieurs; Argenterie, plaqué, Pendules françaises, anglaises et américaines; une grande collection de bijoux fins en or; Linge de toute espèce, pour dames et pour messieurs, glaces, parapluies, cannes, gravures, tableaux, et une liste d'autres articles dont l'énumération serait trop longue.

Chaque article sera garanti à la vente et l'argent sera remboursé à l'acheteur s'il n'est pas ce qu'on l'a déclaré être. Les marchands de la campagne trouveront un intérêt à assister à cette vente. On pourra voir et examiner les objets quatre jours avant la vente. Jamais à la Nelle Orléans ou dans toute autre ville des Etats-Unis, un plus bel et plus riche assortiment de Diamants et de Bijoux n'aura été mis en vente. D'après les dernières ventes à l'encan faites par JOS. ANGLADE, le public peut être certain que chaque lot offert en vente sera vendu sans égard aux prêts que Jos avait en dessus.

Conditions—Comptant. 29 nov—7,11,12,13,14 déc.

Succession de Xavier Mellander—No 36,763—Deuxième Cour de District—Xavier Mellander contre Marie Mertmeller.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureau, No 44 du Passage de la Bourse—MARDI, 2 décembre à 11 heures du matin. Il sera vendu, au coin des rues Chippewa et Mutilene, par ordre de l'Hon. juge de la Deuxième Cour de District, pour le compte des susdits—boutique de forgeron, outils de charron, un fort lot de vieux fer, deux charrettes de boucher, un wagon, une montre et une chaîne en or, meubles, etc., etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 1nov

---

Chaudières à Sucre du Tennessee
De la célèbre Usine de Moscher.

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleures modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand Commissionnaire, No. 16 rue Union.

24 oct—73—1 an

Bureaux de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 1er Juin 1873.

A Messieurs les Membres de l'Union Française, Messieurs et chers compatriotes,

Le Conseil de Direction a l'honneur de porter à votre connaissance le présent rapport, pour le semestre du 1er décembre 1872 au 31 mai 1873.

Pendant cette période, le nombre de Français qui se sont adressés à la Société pour être aidés dans la recherche du travail, s'est élevé à 365, soit:

Hommes	317
Femmes	48

Le Bureau a fait d'actives démarches en faveur de chacune des personnes et a réussi à en placer 185, soit:

Hommes	167
Femmes	18

Il a délivré 175 Bons de logement et 250 Bons de repas.

30 personnes ont reçu des secours médicaux et des médicaments, par les soins de la société.

Conformément à notre Charte, ce secours en espèces n'est été distribués que dans des cas d'urgence. Ces secours ont nécessité l'emploi d'une somme d'environ $600, dont la majeure partie a été affectée à l'acquisition d'outils ou d'instruments de travail.

Le cours d'anglais GRATUIT est suivi avec assiduité par les élèves de tout âge. Fait au point de vue pratique, il rend des services réels à une classe fort intéressante de nos compatriotes, celles des nouveaux arrivés.

Il nous est impossible d'énumérer nombre de services rendus par le Bureau, qui échappent toute espèce de classifications: renseignements demandés, conduites aux bateaux et chemins de fer, correspondances, etc.

Messieurs et chers compatriotes, en vous présentant cet exposé sommaire et des résultats qui parlent par eux-mêmes, permettez-nous de faire appel aux sentiments de patriotisme et de générosité qui, de tout temps, ont été l'une des qualités dominantes de la race française.

Notre Société a pour but la bienfaisance pure l'assistance à tous ceux qui ont besoin d'un appui matériel et moral. Comptant à peine six mois d'existence, l'UNION FRANÇAISE a rendu déjà des services réels et nombreux. Que ne ferait-elle pas si, au lieu de ressources limitées dont elle dispose, elle avait entre les mains un actif plus important. Les misères qui viennent à nous chaque jour, et celles qui se cachent et auxquelles il faudrait aller, ne peuvent, dans l'état actuel de notre caisse, être soulagées comme elles mériteraient de l'être.

Aidez-nous donc à élargir notre cercle et à augmenter le nombre de nos membres et le chiffre de nos recettes, faites en faveur de notre œuvre une active propagande. Que les indifférents secouent leur égoïsme! que leur pensée aille à ceux qui souffrent, et que bientôt, pour l'honneur de notre population, il ne soit pas un Français qui refuse à ses compatriotes dans le malheur les cinquante cents par mois que l'Union Française demande chacun de ses membres.

Recevez, messieurs et chers compatriotes, l'assurance de nos sentiments fraternels et dévoués

Pour le Conseil de direction et par son ordre:

Le Vice-Président, H. SALOMON.

Le Secrétaire adjoint, A. DE MONTLUZIN.

Le Trésorier, J. B. SEGUIN.

5 juin 6m

Compagnie d'Assurance
LA SALAMANDRE.
Bureaux No. 25 rue Royale.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie présente l'Etat de ses affaires:

Montant des primes reçues pendant l'année finissant le 31 décembre 1872		$ 45,[illegible]
A ajouter:		
Primes sur risques non expirées de 1871		25
		$ 45,[illegible]
En moins:		
Primes non expirées	$ 3,[illegible]	
Primes remboursées	1,[illegible]	
		10,[illegible]
Montant net des primes reçues		$ 35,[illegible]
Pertes éprouvées pendant l'année	[illegible]	
Réassurances	2,[illegible]	
Réduction	2,[illegible]	
		$ [illegible]
Taxes, Licenses, Frais généraux et Compagnie des Assureurs, moins les intérêts		[illegible]
Net profit		[illegible]
ACTIF:		
[illegible]		

[illegible] qui précède est une copie [illegible] sur les livres de la Compagnie.

CHAS. ROMAN, Président.

JULES LE MORE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Affirmé sous serment et signé pardevant moi le troisième jour de janvier 1873.

M. T. DUCROS, Notaire public.

Le Bureau des Directeurs a résolu de payer 10 pour cent d'intérêt annuel sur le capital payé, [illegible] lundi 17 février 1873.

[illegible] a de plus déclaré les dividendes suivants [illegible] pour cent sur le capital payé. Scrip [illegible] cent sur les primes nettes, lesquels dividendes seront placés au crédit des actions, à partir du 17 février 1873.

— DIRECTEURS. —

[illegible] Roman,	Felix Grima,
[illegible] Wood,	J. A. Fernandez,
[illegible] Forstall,	Charles Lafitte,
[illegible] Blanchard, Jr,	Emile Dupré,
[illegible] Rosellus,	Chéreau Mistral,
[illegible] Gueydan,	G. de Fériet,
[illegible]	F. A. Gonzales
[illegible]	Louis Maillé,
[illegible]	L. W. Heaton,
[illegible]	P. Poché.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY.

Quincaillerie, etc. Yankee Notions, etc.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu, le MARDI, 2 décembre 1873, à 11 heures du matin, dans la salle de vente des Magasins, 108 et 110 rue Magazine—Fer, bois, huile, écrous, scies, pioches, étaux, coutellerie, ciseaux, limes, balances, cordes de violon, yankee notions, piques, hâve, clous, pelles, etc. 2 nov—2f

---

PRIX
DE
VIENNE
LA MACHINE A COUDRE, A NAVETTE

—DE—

WILSON,
A REMPORTÉ LA

GRANDE MEDAILLE
ET LA

MEDAILLE D'HONNEUR
POUR LA

Meilleure Machine à Coudre
LES MACHINES A COUDRE LES MIEUX FAITES.

La Maison a obtenu en outre trois

MEDAILLES CO-OPERATIVES

POUR

Le meilleur jeu de harnais,

La meilleure selle,

La meilleure botte,

Le meilleur soulier.

Et le meilleur échantillon de couture de drap.

Aucune autre machine à coudre n'a reçu de prix pour sa valeur intrinsèque—ce que nous pouvons établir par des preuves qui se trouvent à nos bureaux. Les rapports qui disent le contraire sont faux.

Les machines se vendent payables tous les mois et à des conditions avantageuses.

SALLE DE VENTE:

Au No. 129 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

A vendre, également, à Galveston, Texas et à Memphis, Tenn.

16 sept—1an—mer et dim

Compagnie d'Assurance du Peuple
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Bureaux, No 8 de la rue St-Pierre.

SECOND ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1873.

Sur risques d'incendie		$[illegible] 29
" de rivière		3,[illegible] 70
" de mer		24,[illegible] 65
Total des primes		$97,[illegible]
Plus risques non expirés pour 1872		8,[illegible] 57
		$[illegible] 39
Moins, primes remboursées		1,[illegible] 68
Montant net des primes reçues		$[illegible] 62
Pertes payées dans la même période.		
Sur risques d'incendie	$1,[illegible] 34	
" de rivière	200 [illegible]	
" de mer	24,[illegible] 12	
Réduction (rabais)	3,[illegible] 34	
Réassurances	476 [illegible]	
Dépenses, taxes, etc., intérêts	4,[illegible] 47	
Réservé pour les risques non expirés de 73	3,[illegible] 00	$[illegible] 40
Bénéfice Net		$[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets par actions		$[illegible] 00
Primes en voie de recouvrement		[illegible]
Actions de banques et autres actions		30,[illegible]
Billets garantis par hypothèques		20,[illegible] 70
Billets garantis		28,[illegible] 73
Ameublement et installations de bureau		2,[illegible]
En caisse		[illegible]
Total de l'actif		$[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président.

A. SOCOLA, Vice-Président

A. GRANGER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans — Ville de la Nlle-Orléans.

Déclaré sous serment et signé par devant moi, ce 1er jour de juillet 1873.

ADE. BOISSOCOURT, Notaire Public.

Nlle-Orléans, 2 juillet 1873.

A une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé fut déclaré et porté au crédit des billets donnés pour actions; qu'un dividende de QUINZE pour cent, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 juin 1873 fut payé à dater du premier lundi du mois d'août 1873.

—DIRECTEURS.—

R. M. Davis,	Jos. Davis,	H. Manuel,
A. Socola,	F. Jaufroid,	A. Huber,
J. K. Gourdain,	J. J. Reiss,	B. Dumestre,
N. A. Lisimbrd,	G. L. Devrs,	S. Cambon,
Ernest Fuqua,	V Bonduca,	F. H. Mc[illegible],
Jos. Mimé,	F. Schmischer,	B. Saby,
J. B. Salari,	J. Hoerbancer,	M. Drancovich,
F. Sancho,	B. Hughes,	M. Barrelt.

10 juil—

SEPTIEME ETAT ANNUEL

—DE—

FACTORS AND TRADERS
Insurance Company,
Au No. 37 de la rue Carondelet.

Nlle-Orléans, 21 mai 1873.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant des affaires de celle-ci pour l'année expirée le 30 avril 1873—savoir:

Primes de l'année		
Sur risques d'incendie	$[illegible] 20	
Sur risques de rivières	[illegible] 40	
Sur risques de mer	[illegible] 16	
		$[illegible]
En moins—		
Primes non expirées le 30 avril 1873	$[illegible] 60	
En moins—		
Primes remboursées	11,[illegible]	
		$[illegible]
Montant net des primes		$[illegible]
Pertes payées, savoir—		
Sur risques d'incendie	$[illegible]	
Sur risques de rivières	1[illegible] 42	
Sur risques de mer	[illegible]	
		$[illegible]
Réassurances	37,[illegible]	
Réduction (rabais)	33,[illegible]	
Taxes payées	21,[illegible] 70	
Dépenses générales	4[illegible] 57	
		$[illegible]
Balance		$[illegible]
En plus—		
Escomptes, intérêts, épargnes reçues	$[illegible] 32	
En moins—		
Premier intérêt semi-annuel sur le capital payé et second intérêt [illegible]	[illegible] 00	
		$[illegible] 7
Bénéfice net		$[illegible] 62
L'Actif de la Compagnie est comme suit:		
En espèces	$[illegible] 30	
Primes en voie de recouvrement	[illegible] 52	
Billets à recouvrer, prêts sur gages	[illegible] 52	
Billets à recouvrer à courte échéance	[illegible] 44	
Actions de banques et autres actions	[illegible] 53	
Actions de chemins de fer de la ville	72,[illegible] 83	
Bons de la ville et autres bons	[illegible] 75	
Bons de la Grande Loge maçonnique de la Louisiane	[illegible] 00	
Bons de l'Odd Fellows Hall Association	[illegible] 00	
Bons de l'Association pour secourir les veuves et les orphelins juifs	[illegible] 00	
Immeubles	[illegible] 00	
		$1,[illegible] 22

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée sur les livres de la Compagnie.

H. DOANE, Président.

ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant nous, ce 22 mai A. D. 1873.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 21 du courant, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été résolu de payer SUR DEMANDE, un SECOND intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT, le 10 avril 1873, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie ($[illegible]) et un DIVIDENDE AU COMPTANT de TRENTE-CINQ pour cent aux actionnaires sur le montant ($[illegible]) du montant net de leurs primes participantes.

HARMON DOANE, Président.

MOSES GREENWOOD, Vice-Président,

ED. A. PALFREY, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

Moses Greenwood,	John I. Adams,
W. A. Johnson,	Isaac Scherck,
John I. Noble,	H. M. Wainsley,
John Chaffe,	Wm. Morrison,
Richard Milliken,	Jos. W. Carroll,
Samuel B. Moore,	A. Brittin,
J. J. Warren,	J. T. Pace,

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1873.

LE conseil des Directeurs et les officiers de cette Banque composent les personnes suivantes:

A. SOCOLA	JOS. DAVID,
E. JAUFROID,	C. W. DUNBAR,
E. [illegible]	J. J. REISS,
[illegible]	J. K. GOURDAIN.